



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 01.09.2023

Numéro de publication: HR02-1005829272

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation TriSol Solutions énergétiques Sàrl, Morges, nouveau TriSol Solutions Energétiques SA, Ecublens (VD)

TriSol Solutions Energétiques SA
box n°46
Chemin des Champs-Courbes 5
1024 Ecublens VD

Jusqu'ici
TriSol Solutions énergétiques Sàrl
Les Résidences-de-la-Côte 80
1110 Morges

TriSol Solutions énergétiques Sàrl, à Morges, CHE-450.166.969 (FOSC du 01.11.2022, p. 0/1005595123). Statuts modifiés le 29.06.2023. Augmentation du capital social par conversion de fonds propres dont la société peut librement disposer. Nouveau capital social: CHF 100'000, divisé en 1'000 parts sociales de CHF 100. Les associés-gérants Oliveira Gomes Pedro et Zuzarte Proença Ricardo sont désormais titulaires de 500 parts de CHF 100 chacun. Transformation: la société à responsabilité limitée est transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 29.06.2023 et bilan au 31.12.2022, présentant des actifs de CHF 294'812.62 et des passifs envers les tiers de CHF 135'536.13, soit un actif net de CHF 159'276.49, contre attribution aux associés de 1'000 actions de CHF 100. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Nouveaux statuts du 29.06.2023. Nouvelle raison de commerce: TriSol Solutions Energétiques SA. Siège transféré à Ecublens (VD). Nouvelle adresse: Chemin des Champs-Courbes 5, box n°46, 1024 Ecublens VD. Nouveau but: la société a pour but la réalisation de tous travaux, services, études, contrôle, conseils et gestion de projets en matière d'installations électriques et photovoltaïques. La société peut: exercer toute activité financière, commerciale et industrielle en rapport direct ou indirect avec son but; créer des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger; participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but; accorder des prêts ou des garanties à des actionnaires ou des tiers, si cela favorise ses intérêts. La clause statutaire relative à l'obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption est abrogée. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en

1'000 actions nominatives de CHF 100, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Communications aux actionnaires: par courriel. Oliveira Gomes Pedro et Zuzarte Proença Ricardo, qui ne sont plus associés-gérants, sont nommés administrateurs. Oliveira Gomes Pedro est nommé président.

Registre journalier no 14169 du 29.08.2023

Précédente publication dans la FOSC: no 212, Date: 01.11.2022

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud